

F07

PELOUSES CALCICOLES SECHES

Habitats concernés :

6110* Pelouse crassuléscentes sur dalles rocheuses à *Sedum ochroleum**

6210* Pelouses calcicoles xérophiiles vivaces

8210 Falaise de calcaire crayeux

5130 Formation à *Juniperus communis* sur landes ou pelouses calcaires



Enjeux:

Ensemble de pelouses sèches, cet habitat est une station à Orchidées, l'enjeu est donc de limiter l'embroussaillage des pelouses calcaires caractérisées par des espèces végétales remarquables.

ENGAGEMENTS :

Je m'engage à :

1. **Ne pas modifier la végétation** : ni produits phytosanitaires, ni arrosage (reculer les éventuels arroseurs présents sur les terres hautes de façon à ne pas arroser involontairement la pelouse), ni dépôt de déchets de quelque nature que ce soit, ni plantations arborées ou arbustives.
Points de contrôle : contrôle sur place du maintien de la pelouse calcicole.
2. Réaliser les **fauches d'entretien entre le 1^{er} octobre et le 15 mars** (période de dormance de la végétation), pour limiter la progression du Brachypode penné.
Point de contrôle : contrôle sur place de l'absence de fauche hors de ces périodes.
3. **Dans le cas de pâturage, privilégier le pâturage ovin** (moutons) et limiter le chargement annuel moyen à 0,48 UGB/ha (soit 3 moutons/ha, 1 mouton = 0,16 UGB) et ce afin de ne pas créer de surpâturage qui banalise voire anéantit complètement l'intérêt botanique et faunistique de la pelouse ; l'utilisation d'ânes ou de chevaux est possible (seuls ou mixte), dans la limite d'un chargement équivalent (qui sera donné par l'animateur Natura 2000).
Point de contrôle : contrôle sur place du chargement

RECOMMANDATIONS :

1. Privilégier les interventions d'entretien mécanique (débroussaillage, fauche) entre octobre et février.
2. Exporter les produits de coupes.
3. Privilégier le compostage plutôt que le brûlis des produits de coupe
4. Créer une zone tampon de 10m de large entre la culture du haut de coteau et la pelouse, au sein de laquelle la végétation se développera spontanément et sera entretenue par une simple fauche ou broyage (exporter les produits de fauche/broyage) d'automne
5. Eviter (voire éliminer) la végétation nitrophile (ronces, sureau...) qui se développe sous les falaises et banalise l'intérêt biologique de la pelouse ; attention : cette végétation sera préservée dans les secteurs qui servent de couloir d'écoulement des eaux pluviales en provenance des coteaux, en particulier aux abords des habitations
6. Eliminer systématiquement les arbres ou arbustes non indigènes ou exotiques (buddleias...)